

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00257

Numéro SIREN : 800 502 940

Nom ou dénomination : BOIS DU CANIGOU

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005786



Formulaire obligatoire (article 902 septies A-bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise <b>SAS BOIS DU CANIGOU</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 01A		Exercice N clos le		
		3	1	1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	1 069 497	
	Production vendue	} biens	} dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
				217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226	3 719	
	Autres produits			230	8 215	
	<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				232	1 081 431
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	434 287
		Variation de stocks (marchandises)*			236	38 795
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	76 062	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				240	-11 081	
Autres charges externes* (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)				242	186 663	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243	1 536	244	1 989	
Rémunérations du personnel*				250	181 527	
Charges sociales (cf renvoi 380)				252	59 627	
Dotations aux amortissements*				254	109 298	
Dotations aux provisions				256		
Autres charges		} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	} cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	262	
	260			1 579		
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264	1 077 167	
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	4 264	
Produits financiers (III) 280		1		294	1 914	
Charges financières (V)				290	12	
Produits exceptionnels (IV)				290	12	
Charges exceptionnelles (VI)	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	} dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 34 quinquies D)	347	300		
			348	8		
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306		
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	2 354	
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2		312	2 354	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des crédits d'associés	247	1 ans de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFI -TF (44 octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JF1 (44 sexies A)	989		
ZRD (44 ter decies)		127	ZRR (44 quinquies)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991	Investissements outre-mer	344		
ZFANG (44 quater decies)		345				
BUD (44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993		
Dont intérêts		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	3 546
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655	
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)			643	
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)			645	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)			647		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)			648		
	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art 39 decies F)			641		
	Deductions exceptionnelles (Art 39 decies F)			990		
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies G)			649			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col 1	Déficit col 2	352	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat			360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col 1	Déficit col 2	370	372	
					1 192	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

**3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		SAS BOIS DU CANIGOU		Néant <input type="checkbox"/>					
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	2 025	412		414		416	2 025		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	93 352	422	16 274	424		426	109 627		
	Constructions	430	49 863	432		434		436	49 863		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	473 430	442	102 388	444		446	575 818		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	43 287	452	10 934	454		456	54 221		
	Matériel de transport	460	142 704	462		464		466	142 704		
	Autres immobilisations corporelles	470	549	472		474		476	549		
Immobilisations financières		480	15	482		484		486	15		
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>805 224</b>	<b>492</b>	<b>129 596</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>934 821</b>		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	124	502	675	504		506	799		
Immobilisations corporelles	Terrains	510	44 465	512	11 023	514		516	55 488		
	Constructions	520	20 731	522	4 986	524		526	25 717		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	227 803	532	69 806	534		536	297 609		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	32 105	542	3 830	544		546	35 935		
	Matériel de transport	550	61 242	552	18 958	554		556	80 199		
	Autres immobilisations corporelles	560	528	562	20	564		566	549		
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>386 998</b>	<b>572</b>	<b>109 298</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>496 296</b>		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR									
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste - mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>			579	Régularisations		590	583	594	595		
<b>TOTAL</b>					596	585	597	599			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210I et 208C du CGI. Joindre un état d'établissement à même modèle indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

**4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Designation de l'entreprise <b>SAS BOIS DU CANIGOU</b>	Neant <input type="checkbox"/> *
---	--	----------------------------------

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au debut de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant a la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements derogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour depreciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour depreciation	660	662	664	666
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres Immob incorp	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst techniques mat et outillage	730	735
Inst generales agencements amen div	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>

**C REPARTITION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS LI CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un etat du même modele)

	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983		
Déficits reportables		984		
Déficits de l'exercice		860	1 192	
<b>Total des déficits restant à reporter</b>		<b>870</b>	<b>1 192</b>	

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée		374		108 479
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378		83 604
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent  
 \* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - N(1)-SD  
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

C opyright Groupe INA (2023) INALIMPIA

**5 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise <b>SAS BOIS DU CANIGOU</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le <b>01 01 2022</b>	et clos le <b>31 12 2022</b>	Durée en nombre de mois	<b>12</b>
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :	376	6	
Dont apprentis	657		
Dont handicapés	651	1	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	1 069 497	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b>	<b>1 069 497</b>	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113	3 719	
Variation positive des stocks	111	11 081	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b>	<b>14 800</b>	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats	121	529 795	
Variation négative des stocks	145	38 795	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	160 934	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	310		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
<b>TOTAL 3</b>	<b>152</b>	<b>729 524</b>	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée <b>(Total 1 + Total 2 - Total 3)</b>	<b>137</b>	<b>354 774</b>	
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF	117	354 774	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	1 069 497	Effectifs au sens de la CVAE * 023 6
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2 016 3 1 / 1 2 / 2 0 2 2	
Date de cessation			

Copyright Groupe INSA (2023) INSA COMPTA

(1) Attention il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.  
 \* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD au s "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD au s "Répartition des salaires"

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023

1
1

 Formulaire obligatoire fait  
 38 de l'ann III au CG  
 (1)
Néant \* 

N° de depot

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

SIREN

8 0 0 5 0 2 9 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS BOIS DU CANIGOU

ADRESSE (voie)

ROUTE DE PRADES

CODE POSTAL

66320

VILLE

FINESTRET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONNÉS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONNÉS CORRESPONDANTES	904	100

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

 Titre (2)  MME Nom patronymique  GUTHRIE Prénom(s)  Anne  
 Nom marital  DUBAIL % de détention  40,0000 Nb de parts ou actions  40,00  
 Naissance Date  22/01/1966 N° Département  99 Commune  NAKURU Pays  Kenya  
 Adresse N°  Voie  Can de las Cireras - Route de Prades  
 Code Postal  66320 Commune  FINESTRET Pays  France

 Titre (2)  M Nom patronymique  DUBAIL Prénom(s)  Jean-Luc  
 Nom marital  DUBAIL % de détention  60,0000 Nb de parts ou actions  60,00  
 Naissance Date  16/07/1949 N° Département  65 Commune  SARRANCOLIN Pays  France  
 Adresse N°  Voie  Can de las Cireras - Route de Prades  
 Code Postal  66320 Commune  FINESTRET Pays  France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer "M" pour Monsieur "MME" pour Madame.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant \*

N° de depot

EXERCICE CLOS LE

SIREN

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SI)

Copyright Lexipol, Inc. 2023. Tous droits réservés.

Désignation de l'entreprise SAS BOIS DU CANIGOU  
Numéro de siret 80050294000011

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

## DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Ecart de règlement RC 00001839 LA DOLCE VITA	3	
Ecart de règlement HMS 66	2	
Ecart de règlement JULBE RC 0479136	1	
CENTRAL TVA CA3 07		3
Ecart de règlement SFR		6
CENTRAL TVA BILAN 2022 CA3		1
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>10</b>

Désignation de l'entreprise SAS BOIS DU CANIGOU  
Numéro siret 80050294000011

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

<b>RÉINTÉGRATIONS DIVERSES</b>	<u>(ligne 330)</u>	
<b>TOTAL</b>		

<b>DÉDUCTIONS DIVERSES</b>	<u>(ligne 350)</u>	
Deduction exceptionnelle investissement (immobilisations)		3 546
<b>TOTAL</b>		3 546

Désignation de l'entreprise SAS BOIS DU CANIGOU  
Numéro de siret 80050294000011

**DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
<b>Total des produits à recevoir</b>	

Désignation de l'entreprise SAS BOIS DU CANIGOU  
Numéro de siret 80050294000011

### DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt MATERIEL - 0735755	53
OD Clôture Emprunt MATERIEL - PINOSA - 0000035395	22
OD Clôture Emprunt TRESORERIE BPI FRANCE COVID 19	34
OD Clôture Emprunt MATERIEL - 0230852	20
ABEILLE ASSURANCES FLOTTE 01.01.22/31.12.22	427
AMBERT BENNES CB 26.10.20	161
AXE PORTAGE 2022	5 784
VETIPRO	192
MECA PRECIS TRAV22 HYCAR SERVICES 06.04.23	4 140
AIXIM	22
JIMMY AUTO	1 495
JIMMY AUTO	640
JIMMY AUTO	1 689
POLE SANTE TRAVAIL 2022	1 034
PROV CONGES PAYES	8 262
PROV CONGES PAYES CHARGES SOCIALES	2 442
CVAE 2022	130
COM GAR ETAT EMP 0495021 38.23 X25/31	31
<b>Total des charges à payer</b>	<b>26 577</b>

Désignation de l'entreprise SAS BOIS DU CANIGOU  
Numero de siret 80050294000011

### DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
AMICALE SAPEURS POMPIERS /486 2023 CALEN			100		
ORANGE /486 16 X 19/31jours			10		
ORANGE /486 48 X 14/31jours			22		
FIBOIS OCCITANIE /486 650 X6/12 mois			325		
<b>Total des charges constatées d'avance</b>			<b>456</b>		

Désignation de l'entreprise SAS BOIS DU CANIGOU  
Numéro de siret 80050294000011

**DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>Total des produits constatés d'avance</b>					

Designation de l'entreprise SAS BOIS DU 'CANIGOU'  
 Numéro de siret 80050294000011

**Déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement - Immobilisations**  
 Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Immobilisations			Déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement						
N° de compte N° d'ordre - Subd	Libellé	Dt cession	Val d'origine Dt. acquisit	Durée Dt d'amort	Mt d'origine Taux DEI	Mt antérieur	Mt DEI début	Mt de l'exercice	Mt fin de l'exercice
21550000 18	GRAPPIN FORESTIER- 3S DIS		2 475 24/04/15	7,00 01/04/15	990 40	707	283	141	141
21550000 20	COIN BIG50 8 VOIES - MORA		1 721 10/07/15	7,00 01.07.15	688 40	492	197	98	98
21550000 21	4 BENNES AUTO BASCULAN		2 257 30/11/15	7,00 01.11.15	903 40	645	258	129	129
21550000 22	GRAPPIN FORESTIER - 3S DIS		630 22/04/16	7,00 01.04.16	252 40	180	72	36	36
21550000 23	COIN BIG50 6 VOIES - GIRAU		1 514 28/04/16	7,00 01.04.16	606 40	433	173	87	87
21550000 24	REMORQUE FORESTIERE+G		9 240 13/05/16	7,00 01/05/16	3 696 40	2 640	1 056	528	528
21550000 25	GODET 2 40 MANITOU - CMS O		1 505 13/05/16	7,00 01/05/16	602 40	430	172	86	86
21550000 34	COIN BIG 50 (8 VOIES) - GIRAU		1 155 31/10/16	7,00 01/10/16	462 40	330	132	66	66
21550000 35	GRAPPIN FORESTIER 290 L- 3		2 367 12/01/17	7,00 01/01/17	947 40	677	270	135	135
21550000 38	BENNE AUTO BASCULANTE		1 108 31/03/17	7,00 01/03/17	443 40	306	137	63	74
21550000 39	TRONCONNEUSE STIHL - PO		792 20/04/17	5,00 01/04/17	317 40	301	16	16	0
21550000 40	MODIF ORIENTATION - MEC		1 800 31/05/17	7,00 01/05/17	720 40	480	240	103	137
21550000 41	COUPEUR FENDEUR - GIRAU		36 000 02/08/17	7,00 01.08.17	14 400 40	9 091	5 309	2 057	3 251

<b>Total des immobilisations à la DEI</b>	<b>25 026</b>	<b>16 712</b>	<b>8 314</b>	<b>3 546</b>	<b>4 768</b>
<b>Total des immobilisations hors cession à la DEI</b>	<b>25 026</b>	<b>16 712</b>	<b>8 314</b>	<b>3 546</b>	<b>4 768</b>

**BOIS DU CANIGOU**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : Route de Prades Can de las Cireras**  
**(66320) FINESTRET**

**RCS PERPIGNAN 800 502 940**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 2 354.34 euros de la manière suivante :

Au compte « Autres Réserves », une somme de 2 354.34 euros  
Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » sera égal à la somme de 70 266.21 euros et les capitaux propres de la Société seront égaux à la somme de 71 366.21 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2023**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

Certifié conforme  
Le Président : Jean-Luc DUBAIL

